



Montréal, le lundi 13 mars 2006

## **Appui de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal au projet d'expansion de la compagnie Canterm Terminaux Canadiens**

C'est avec un vif intérêt que la Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal (CCIEIM) tient à faire part de l'appui qu'elle apporte à l'entreprise Canterm dans sa demande d'émission de permis pour la construction de quatorze nouveaux réservoirs à son terminal de Montréal-Est.

Selon les informations connues, ce projet nous apparaît porteur de retombées intéressantes sur plusieurs plans: il contribuera de façon positive à un meilleur environnement; il se présente comme une excellente opportunité d'affaires; il positionnera le rôle stratégique de Montréal comme porte d'entrée de ce marché pour l'Est du Canada et le Nord-Est des Etats-Unis; et il constituera un investissement majeur pour la région Est de Montréal.

Au plan environnemental, nous sommes en mesure d'apprécier la nécessité de répondre aux besoins sans cesse croissants de produits pétroliers plus performants du point de vue environnemental et répondant aux nouvelles normes gouvernementales suite à l'entrée en vigueur du *Protocole de Kyoto*. De plus, le projet de Canterm prévoit que la plus grande partie des produits seront transportés et réacheminés par conduite souterraine ou par rail, réduisant ainsi l'impact sur le transport routier. Enfin, un plan intégré de gestion de risques est partie prenante du projet, pour cette entreprise qui possède déjà une expertise reconnue en matière de gestion de risques environnementaux. Ce sont là des éléments qui, à notre avis, sont garants de l'intérêt environnemental du projet de Canterm.

D'un autre côté, les perspectives d'affaires se présentent aussi de façon positive : la CCIEIM appuie le développement d'un nouveau créneau d'affaires pour cette entreprise membre de notre Chambre, soit l'entreposage de produits comportant une « valeur environnementale ajoutée », nommément des essences à faible teneur en soufre, des essences comportant de l'éthanol et des biodiesels. Comme nous l'avons exprimé plus haut, la demande est sans cesse croissante pour cette nouvelle gamme de produits et le projet de Canterm nous paraît répondre aux attentes nouvelles des consommateurs et aux décisions gouvernementales en matière d'environnement.

En outre, la réalisation du projet permettrait de consolider le rôle stratégique de Montréal dans ce secteur. Canterm, forte de l'expertise acquise depuis un demi-siècle d'opération, joue un rôle important pour que la région métropolitaine continue à occuper son rôle de plaque tournante dans l'importation, l'entreposage, la mixtion et la livraison de produits pétroliers vers les marchés de l'Est du Canada et du Nord-Est des États-Unis.

Enfin, vous nous comprendrez de souhaiter vivement que se réalise ce projet d'investissement majeur dans l'est de Montréal. Parce qu'il représente un engagement financier avoisinant les 40 millions de dollars et qu'il implique la création d'une centaine d'emplois directs et indirects durant la période de construction et au cours de l'exploitation, le projet qui est soumis à la *Loi sur la qualité de l'environnement* par Canterm représente un apport significatif à un secteur d'excellence, la pétrochimie, identifié comme prioritaire dans notre stratégie de développement économique pour l'Est de Montréal.

La CCIEIM est par ailleurs sensible, tout comme la population, aux risques pour l'environnement et la sécurité que comporte la présence d'un parc de stockage en milieu urbain. C'est pourquoi nous accueillons favorablement les mesures de mitigation proposées par Canterm soit un haut talus en périphérie des sites ainsi que des systèmes de détection rapide de fuites. De plus, l'embauche récente d'une ressource à temps plein en environnement santé sécurité représente pour nous un signe évident de grand souci vis-à-vis ces éléments sensibles.

En conclusion, c'est pour l'ensemble de ces raisons que nous voulons vous signifier notre appui à un projet qui nous paraît contribuer d'une façon importante au développement de notre territoire et de l'industrie québécoise, tout en contribuant à améliorer notre environnement.

Espérant que votre commission portera un jugement favorable aux mérites du projet proposé par Canterm, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Ahmed Galipeau  
Vice-président aux activités publiques  
Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal (CCIEIM)